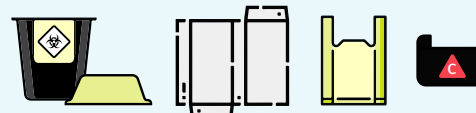


1

Que recevrez-vous lors du service prévu?

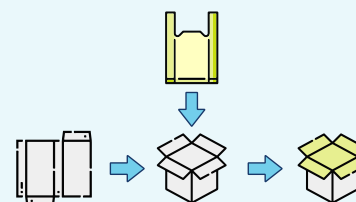
- Des contenants destinés aux membres du public pour y déposer des objets piquants, coupants ou tranchants
- Des boîtes en carton pour les retours
- Des doublures pour les boîtes
- Des étiquettes de produits cytotoxiques pour les boîtes



2

Assemblage et doublage des boîtes en carton pour les retours

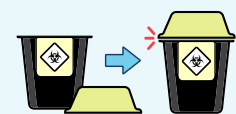
- Utilisez la boîte en carton pour y mettre les contenants dans lesquels les membres du public ont déposé des objets piquants, coupants ou tranchants
- Fixez bien les panneaux du fond avec du ruban adhésif
- N'oubliez pas d'insérer la doublure dans la boîte



3

Assemblage des contenants avant leur distribution

- Appuyez fermement sur le couvercle et encliquez-le sur le contenant
- Cette procédure améliore l'expérience consommateur



4

Quels contenants sont acceptés dans le cadre du programme?

- Acceptez tout contenant pour objets piquants, coupants ou tranchants (c.-à-d. étiqueté avec le symbole de biorisque)
- N'acceptez pas de contenants autres que ceux destinés aux objets piquants, coupants ou tranchants (ex. : bouteilles de détergent à lessive, pots en verre, boîtes de conserve, etc.)



5

Quand doit-on utiliser l'étiquette de produits cytotoxiques?

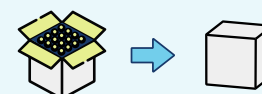
- Demandez au consommateur si le contenant avec des objets piquants, coupants ou tranchants contient des produits cytotoxiques
- Apposez la petite étiquette de produits cytotoxiques sur le contenant pour objets piquants, coupants ou tranchants et assurez-vous qu'il ne cache aucune information
- Dès qu'un (1) contenant est identifié comme comportant des produits cytotoxiques et qu'il est placé dans la boîte de retour, apposez une étiquette sur la boîte en question



6

Ne surchargez pas les boîtes

- Veillez à ce que le consommateur ait fermé le contenant de manière permanente avant de le mettre dans la boîte de retours.
- N'oubliez pas d'attacher d'abord la doublure, puis de fermer la boîte avec du ruban adhésif
- Apposez sur la boîte une étiquette avec le nom et l'adresse de votre point de collecte
- Manipulez la boîte avec soin. Si elle est traînée par terre, la boîte peut se déchirer
- Assurez-vous que la boîte n'est pas surchargée ni trop lourde pour le chauffeur



Les contenants de l'ARPS pour les objets piquants, coupants ou tranchants sont gratuits et offerts uniquement aux membres du public.

Ne pas les distribuer dans les établissements commerciaux.

Les boîtes en carton sont réservées aux produits rapportés par les consommateurs.

Tout membre du public devrait pouvoir rapporter les contenants à votre point de collecte.

Ne pas utiliser pour les déchets commerciaux.

<https://arpsante.ca>

